

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 514-C-S
Payerne – Ressudens

En raison de travaux de réfection du Pont Neuf, le tronçon de la Route Cantonale N° 514-C-S, compris sur le pont sur la Broye à Corcelles-près-Payerne, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

le vendredi 18 septembre 2026
de 09h00 à 15h00

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Corcelles-près-Payerne – Payerne – Grandcour – Ressudens dans les deux sens de circulation.

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Destinataires

- Communes de Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Payerne
- OTP-Blécherette, Gendarmerie Payerne
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Nord
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 514-C-S Pont Neuf

Date	Dessin	Référence	N° Plan
01.09.2026	CSA	2624-23	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

